

## **Recherche d'emploi par l'intermédiaire d'Internet**

---

### **Utilisation d'Internet par les recruteurs de personnel**

Actuellement, environ 70% des places proposées ne sont publiées que sur Internet !  
Pour les entreprises, cette façon de faire est beaucoup plus intéressante, financièrement, que les publications faites dans la presse écrite !

A noter que les postes qui requièrent peu de qualifications ou au contraire des postes de cadres hautement qualifiés (salaire annuel supérieur à Fr. 180'000.--) sont rarement publiés sur Internet !

### **Possibilités de recherches sur Internet**

En consultant

- les moteurs de recherches spécifiques
- les sites Internet des entreprises
- les sites Internet des journaux ou autres maisons d'édition  
(par ex. : [www.journaldujura.ch](http://www.journaldujura.ch)), sous la rubrique offres d'emplois publiées par région)
- les sites Internet des agences d'intérim ou de placement

### **Au préalable**

Avant de se lancer dans la recherche d'un emploi par Internet, il est recommandé de s'interroger sur ce que l'on recherche au niveau :

- de la branche
- de l'activité
- de la région
- du genre d'entreprise
- du taux d'occupation

Et de tenir compte de ses compétences professionnelles et personnelles.

## Utilisation des moteurs de recherche

- Réfléchir à la formulation que pourrait utiliser un employeur/une employeuse pour décrire le poste qu'il/elle souhaite repourvoir ! Vous cherchez par ex. : un emploi en qualité de responsable du personnel, ces postes sont annoncés sous : Directrice RH, Chef du personnel, Responsable des ressources humaines etc...
- Dans un 1er temps, débiter la recherche avec des données générales, puis affiner ensuite en intégrant de nouveaux critères.
- La recherche peut se faire d'après différents critères : la description de la fonction (par ex. : assistant en soins communautaires, jardinière), des mots clefs (par ex. : Access, Service téléphonique), par branches (par ex. : commerce de détail) ou encore par entreprises (par ex. : Rolex)

## Procédure

- Planifiez systématiquement votre manière de procéder !
- Définir les sites que vous souhaitez consulter
- Imprimer les annonces qui vous intéressent
- Dresser une liste de priorités (quelles annonces m'intéressent particulièrement 1...,2...,3..., etc.)
- Avant de postuler, contactez l'entreprise par téléphone pour vérifier :
  - si une postulation en ligne est souhaitée
  - si la place est encore à repourvoir
  - où en est la procédure des sélections
  - quelles sont vos chances (en lien entre votre profil et les exigences pour le poste)
  - la voie à suivre pour postuler (courrier postal ou électronique),
  - et exposez vos questions en suspens sur place

## Utiliser différents canaux de diffusion

Vous augmentez vos chances en utilisant plusieurs canaux simultanément : recherches sur Internet, consulter les journaux, s'inscrire auprès des agences de placement et surtout ne pas oublier d'activer son propre réseau social.